

Section Certifications

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 4-0084 rév. 20**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

GINGER CATED
12 avenue Gay Lussac
ZAC LA CLEF ST PIERRE
78990 ELANCOURT
SIREN N° 349715235

satisfait aux exigences de la (des) norme(s) et/ou document(s) normatif(s) et/ou règlement / *fulfils the requirements of the standard(s) and/or normative document(s) and/or regulation*

NF EN ISO/IEC 17024:2012

et aux règles du Cofrac / *and Cofrac rules*

pour les activités de certification dans les domaines suivants / *for certification activities in the following areas :*

Construction / Construction

réalisées par l'entité **GINGER CATED** et le(s) implantation(s) éventuelle(s) intervenant dans le cadre de l'accréditation octroyée, située(s) aux adresses ci-dessous / *performed by the above mention entity and the location(s) involved in the accreditation process, at the addresses below :*

/

et précisément décrites dans la ou les annexes techniques suivantes / *and precisely described in the following technical appendix :*

4-0084 rév. 20

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation / *Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.*

Date de prise d'effet / <i>granting date :</i>	01/09/2024
Date de fin de validité / <i>expiry date :</i>	31/07/2026

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Responsable du Pôle Management - Personnes - Produits
Sécurité

Pole manager – Management – Personns - Products - Security,

Christelle REBILLET

DocuSigned by:

Christelle REBILLET

5C46E0436CFF4CC...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de son annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 4-0084 Rév 19. *This certificate cancels and replaces the certificate N° 4-0084 Rév 19.*

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the French text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

Section Certifications

ANNEXE TECHNIQUE
TECHNICAL APPENDIX

N° 4-0084 rév. 20

Organisme accrédité / *Entity accredited* :

GINGER CATED

Pour :

- **GINGER CATED**

Accréditation Non Valide

Construction / Diagnostics Immobiliers # /

Certification des personnes réalisant des diagnostics techniques immobiliers dans le domaine du plomb #

Construction / Real estate diagnosis /*Certification Lead: Certification of persons performing reports of exposure risk to lead in conformity*

Secteur	Programme de certification	Niveau
Secteur A - Certification Plomb : Certification de personnes réalisant des constats de risque d'exposition au plomb (CREP)	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	Sans mention
Secteur Abis - Certification mention Plomb : certification de personnes réalisant des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures (DRIPP) et des contrôles après travaux en présence de plomb (CAT)	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	Avec mention

Construction / Diagnostics Immobiliers # /

Certification des personnes réalisant des missions de repérage et de diagnostic de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante #

Construction / Real estate diagnosis /*Certification Asbestos with distinction: Certification of persons performing missions of spotting and diagnosis of the preservation state of materials and products including asbestos*

Secteur	Programme de certification	Niveau
Secteur B - Certification Amiante : certification des personnes réalisant des missions de repérage et de diagnostic de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	Sans mention
Secteur Bbis- Certification mention Amiante : certification des personnes réalisant des missions de repérage et de diagnostic de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	Avec mention

Construction / Diagnostics Immobiliers # I

Certification des personnes réalisant des diagnostics techniques immobiliers dans le domaine des termites #

Construction / Real estate diagnosis /*Certification Termites : certification of persons performing state regarding to the termites presence in real estate, in Metropolitan France and French overseas*

Secteur	Programme de certification	Niveau
Secteur C - Certification Termites : certification des personnes réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment, en métropole et en outre-mer	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	/

Construction / Diagnostics Immobiliers # I

Certification des personnes réalisant des diagnostics techniques immobiliers dans le domaine du gaz #

Construction / Real estate diagnosis /*Certification Gas : certification of persons performing state of gas interior installations*

Secteur	Programme de certification	Niveau
Secteur E - Certification Gaz : certification des personnes réalisant l'état des installations intérieures de gaz	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	/

Construction / Diagnostics Immobiliers # I

Certification des personnes réalisant des diagnostics techniques immobiliers dans le domaine de l'électricité #

Construction / Real estate diagnosis /*Certification of persons performing state of electricity interior installations*

Secteur	Programme de certification	Niveau
Secteur F - Certification Electricité : certification des personnes réalisant l'état des installations intérieures d'électricité	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	/

Construction / Diagnostics Immobiliers # /

Certification des personnes réalisant des diagnostics de performance énergétique d'habitations individuelles et de lots dans des bâtiments à usage principal d'habitation et des attestations de prise en compte de la réglementation thermique #

Construction / Real estate diagnosis /

Certification of persons performing diagnosis of energy performance in real estate for main use of living and thermal regulations attestations

Secteur	Programme de certification	Niveau
Secteur D - Certification DPE : certification des personnes réalisant des diagnostics de performance énergétique d'habitations individuelles et de lots dans des bâtiments à usage principal d'habitation et des attestations de prise en compte de la réglementation thermique	Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification et modifiant l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	Sans mention
Secteur Dbis - Certification mention DPE : certification des personnes réalisant des diagnostics de performance énergétique d'immeubles ou de bâtiments à usage principal autre que d'habitation	Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification et modifiant l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	Avec mention
Secteur Dter - Certification Audit énergétique : certification des personnes réalisant des audits énergétiques	Décret n° 2023-1219 du 20 décembre 2023 définissant le référentiel de compétences et les modalités de contrôle de ces compétences pour les diagnostiqueurs immobiliers en vue de la réalisation de l'audit énergétique mentionné à l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation	/

Date de prise d'effet / Granting date : **01/09/2024**

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document cofrac CERT CEPE INF 07 disponible sur www.cofrac.fr

En l'absence de date ou de version, la version qui s'applique est la version en vigueur, disponible sur demande auprès de l'OEC. In the absence of date or version, the applicable version is the current version, available on request from the CAB.

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 4-0084 Rév. 19. *This technical appendix cancels and replaces the technical appendix 4-0084 Rév. 19.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

Accréditation Non Valide